

MUSÉE ROYAL

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un tableau de  
Rubens offert en vente par  
M<sup>r</sup> le Baron de Laage.

N<sup>o</sup> 1162.

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

1162 M<sup>r</sup> le Baron de Laage. - tabl. de Rubens.



Reçu du Gendarme Castelnau  
du Musée Royal de Peinture  
et de Sculpture une Caisse  
à un Charris

P. de Lacy  
376 1869 - Small



CHEMIN DE FER DU NORD.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX.

N°

RÉCÉPISSÉ A REMETTRE AU DESTINATAIRE.

Petite vitesse.

NOMS ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR.  
NAMENS UND ADRESSE DES VERSENDER.Timbre du bureau expéditeur  
et date d'expédition.NOMS ET ADRESSE DU DESTINATAIRE.  
NAMENS UND ADRESSE DES EMPFÄNGERS.

PARIS P.V.

Tous les jours  
11 OCT 39  
Entrée A. 147Maison Soubert & Co  
Commissionnaires de Messageries  
de Paris à Dunkerque & Bruges

N° de feuille de route : 146 N° d'expédition : 3 N° des wagons : 3780 N° des acquits de régie :

| Désignation des colis. — Benennung der Güter |                |                  |                    |                                                    | Nature des marchandises, déclarée conformément aux tarifs de douane du pays destinataire.<br>Gattung de Waare, nach dem Waaren Verzeichniss des bei der Empfangs station gültigen Zoll-Tarifs. | Valeur.<br>—<br>Werth | Ports payés.<br>—<br>Erhobene Fracht. | Détail des frais.<br>—<br>Specification der Kosten. | Ports dus.<br>—<br>Zu erhebende Fracht. |
|----------------------------------------------|----------------|------------------|--------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Marques.<br>Zeichen.                         | Numéros<br>Nos | Nombre.<br>Zahl. | Espèce.<br>Gattung | Poids brut par colis.<br>Brutto Gewicht per colli. |                                                                                                                                                                                                |                       |                                       |                                                     |                                         |
| S B                                          | 1. 4.          | 3                | Colis.             | 31 1/4                                             | Couteaux d'honneur                                                                                                                                                                             |                       | 21 63                                 | Prix de transport. } kilog.                         |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    | 50 p 100                                                                                                                                                                                       |                       | 1/2                                   | Enregistrement .....                                |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    | 1/10 Comm                                                                                                                                                                                      |                       | 20                                    | Frais de chargement ...                             |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    | 7                                                                                                                                                                                              | 480 Kg                | 1/10                                  | Frais de déchargement ...                           |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       | 7/10                                  | Remise à domicile .....                             |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       |                                       | Lettre d'avis .....                                 |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       |                                       | Prime d'assurance (1) ....                          |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       | 31 33                                 | Provision .....                                     |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       | 1/2                                   | Récépissé .....                                     | 20                                      |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       |                                       | Formalités en douane (station de départ) ..         |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       |                                       | Rembours (2) ..                                     |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       |                                       | Retour d'argent ..                                  |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       | 32 78                                 | TOTAL AU DÉPART ...                                 |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       | 1/2                                   | Formalités en douane ... (frontière de sortie) ..   |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       | 32 78                                 | TOTAL .....                                         |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       |                                       | Au-delà .....                                       |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       |                                       | Note de frais à l'entrée ..                         |                                         |
|                                              |                |                  |                    |                                                    |                                                                                                                                                                                                |                       |                                       | Total à payer à destination ..                      |                                         |

Pièces annexées. — Observations.

(1) Valeur pour laquelle l'assurance est demandée.

(2) Débours payé à l'expéditeur.

(3) Remboursement payable après encaissement.

Nota. — L'expédition des marchandises indiquées ci-dessus, sera faite aux prix et conditions des tarifs internationaux actuellement en vigueur, publiés par la C<sup>ie</sup> du Nord, que je déclare connaître et que j'accepte sans réserves.

Cachet et signature du bureau destinataire.

Signature de l'expéditeur.



, le 14/8 1867.

COMPTÉ DE FRAIS

Cinq Cols

à M. Thiery à

*destiné*

### Déboursés.

OPÉRATIONS EN DOUANE.

TOTAL. . .

Droit de magasinage (Chemin de fer). . . . .

Ensemble. . .

Camionnage. . . .

TOTAL. . . fr.

Bruxelles. — Imp. de Ch. LELONG, rue du Commerce, 25.

le 186

Le Chef de Station,  
**STRYON.**  
 CHEF DE STATION  
 ENTREPRENEUR

Série K, n° 37. (Ban n° 30-1869.)



Brux. 30 Août 1869

à Mr le Baron De Laage  
en ce moment  
à Bruxelles  
Hotel de Suède

Mon le Baron.

La Commission Directrice  
Des Musées royaux me charge  
de vous informer que l'Etat  
Regrette de ne pouvoir acquiescer  
le tableau attribué à Rubens  
(Le baptême du Christ) que  
vous avez eu l'obligeance  
de soumettre à son examen.

Je conserve, en conséquence  
cette toile à votre disposition  
Et vous prie, Mon le Baron,  
d'agréer l'assurance de  
ma haute et distinguée.

Le Secrétaire  
J. B.



Nous pensons qu'il n'y a pas lieu d'acquiescer  
au tableau qui nous est proposé.

Paris, 30 août 1869.

Le Ministre

Eugène Simonis



Monsieur

Dans mon rapport d. h. j'ai oublié un renseignement  
sur le tableau de Rubens le Baptême de Jésus.

Voilà dans son catalogue Peintures, tableaux  
contenus, vol. II. Page 262. n. 114 qui a été vendue  
en 1810. en vente publique à Londres, 300 gu.  
soit environ 7500 fr.

j'ai également oublié de dire, que le tableau  
a été peint sur une toile dans le fond et tapissée  
avec une couleur rouge, et que la peinture a  
été enroulée et soignée de l'œuvre de l'artiste  
en lui laissant une partie de la toile traitée et  
soignée comme.

quoiqu'il ne soit. et occupe une partie digne  
de figurer dans une exposition dans quelque galerie  
en Europe.

Veuillez S. V. P. communiquer les quelques lignes à  
qui de droit, et insérer sous votre signature  
l'appréhension

Henri

Le 30 Mars 1861.



À Messieurs les membres composant la  
commission directrice du Musée Royal  
de Belgique.

Messieurs

En réponse à la lettre que vous nous  
avez fait l'honneur de nous adresser  
en date d'hier, lettre relative à l'expertise  
d'un tableau représentant le baptême de  
Jésus, est qui est peint par Rubens.  
Nous connaissons ce tableau pour l'avoir  
vu en 1813. à Gand époque à laquelle  
il a été acheté par Monsieur Schamps  
d'Alverchoot, puis nous l'avons revendu  
à la vente de cet éminent amateur  
en 1840 où il a été adjugé au prix de  
5100 francs, puis enfin exposé il y a  
environ 20 ans dans la galerie Le Brun,



à Paris, on il était à vendre au prix de 2000 francs -  
Le temps me manque pour faire ces  
recherches plus étendues sur l'origine de  
cet important monument de l'art,  
si ce n'est cependant si nos souvenirs  
nous sont fidèles qu'il a été peint lors de  
son voyage en Italie et dit-on inspiré par  
la vue des chefs-d'œuvre de Michel Ange,  
le Titien, Veronèse, le Tintoret &c.  
Dont l'originalité de ce tableau est incontes-  
table sa conservation est égale à la  
grandeur de sa taille et dans une situation  
assez bonne et quand à sa valeur les temps  
sont bien changés, un vente publique  
la comparaison serait certainement limitée.  
gust est l'émateur qui soit à même  
de loger un tableau aussi colossale, il n'y  
a qu'un musée ou une Eglise à qui  
il pourrait convenir.  
Quant à sa valeur, encore une fois.

pour l'habiller la comparaison nous manque,  
cependant vu les considérations ci-dessus  
nous n'hésitons pas à l'évaluer au  
prix de 12000 à 20000 francs.

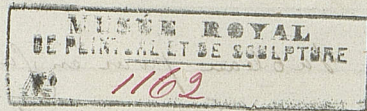
Recevez Monsieur l'assurance de notre  
considération la plus distinguée.

Heris

Burgelles 29 Mars 1869



Bruxelles, le 29 août 1869



Messieurs,

Pour satisfaire à votre désir, j'ai enjoint au Musée le tableau attribué à Rubens, représentant le Captif du Christ.

Cette production, que je crois avoir été composée par Rubens, a dû être exécutée dans son école, à son retour d'Italie.

Elle a énormément souffert, dans de grandes parties, la couleur a été fortement lavée et repinte, et si Rubens y avait mis quelques touches, on les a fait disparaître par les opérations qu'on a fait subir à cette peinture, de sorte que le travail des élèves seul est resté.

Ce tableau a figuré dans la collection de M. Schamps d'Arreschoot où il est décrit sous le n° 181 du Catalogue. Il fut retenu à cette vente, faite d'enchères, en 1840, au prix de 5.100 francs; ensuite il fut acheté par M. Lence père, à peu près aux mêmes conditions, et M. Lence le rendit à M. George qui fit de nouveau restaurer ce

tableau

Messieurs les Membres  
de la Commission du Musée Royal de Peinture.



Tableau pour en faire une spéculation.

J'ai vu, il y a environ deux ans, cette grande toile exposée dans une des Salles du Musée de Lille sans avoir pu trouver d'acquéreur. Sa valeur, dans son état actuel, ne peut être fixée à plus de cinq mille francs (F.<sup>m</sup> 5.000.)

Si vous désirez, Messieurs, obtenir de plus amples renseignements, je pourrai les avoir de M. Ulysse Teneé qui possède encore aujourd'hui le tableau authentique de Rubens, représentant le Miracle de St-Benoît, que son père acheta à cette même vente Schamp d'Arèschoot au prix de 27.500 francs, non compris les frais.

Reuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Chimé Le Roy





27 août 1869



N° 14499

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

—  
ANNEXE  
—

SOMMAIRE

Monsieur le Conservateur

Par lettre du 25 juillet dernier  
M<sup>r</sup> le Ministre a eu l'honneur  
de signaler à l'attention de la  
Commission administrative des  
Musées, un tableau de Rubens  
représentant le Baptême du  
Christ que le possesseur offre  
en vente au Gouvernement.

J'ai mis informé que ce  
tableau vient d'arriver au  
Musée pour être soumis à l'examen  
de la Commission.

En regard à ses grandes dimen-  
sions cette œuvre demande à être  
vue dans les conditions de jour  
 voulues.

Monsieur Consueve, Conservateur des  
Musées royaux de peinture et de sculpture.



voulues.

Il est impossible aussi de se  
rendre un compte bien exact  
dans l'état où elle se trouve  
actuellement (c'est à dire) couchée  
horizontalement.

Je vous prie, Monsieur le  
conservateur de vouloir bien  
en conséquence donner les ordres  
nécessaires afin que la toile  
dont il s'agit soit tendue sur  
son chassis et placée ensuite  
dans la grande salle des Prubens  
le jour où la Commission se  
réunira pour émettre son avis  
sur le point de savoir s'il y a  
lieu d'entrer en négociation  
pour l'achat de l'œuvre.

agréz, je vous prie, Monsieur  
le Conservateur l'assurance de  
ma considération distinguée

Par le Ministre de l'Intérieur  
Le Directeur général des Beaux-arts  
M. Leprieux



Paris 12 Aout 1869.



Monsieur Stiehem  
Secrétaire de la commission d'art  
au Musée de peinture de  
Bruxelles.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner avis  
que j'ai remis au chemin de fer de Namur  
à votre adresse, la petite caisse que  
Monsieur de Brou avait bien voulu me  
donner, un tableau de Rubens  
représentant le "baptême des Christ."  
La caisse contenant le tableau roulé  
et les différents pièces du châssis liés  
ensemble, seront à Bruxelles Samedi  
soir ou Lundi et seront portées ainsi  
que j'en ai donné l'ordre, au Musée.  
Tout-à-la-fois la caisse et le châssis ne seront  
ils apportés qu'à un jour d'intervalle,  
en raison de la longueur du châssis.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance  
de ma haute considération.

C. de Raey.

25 rue de la ferme St. Mathurin.





Brux. 27 Mars 1869

Mlle. E. Le Roy } Experts du  
Heriot } Musée.

La Commission nous a  
fait de nouveau l'honneur  
de nous adresser un rapport sur  
le mérite, l'authenticité,  
la valeur d'un grand tableau  
de Rubens, représentant:  
le Baptême du Christ, qui  
est exposé actuellement  
au Musée royal.

La Com<sup>e</sup> Directeur se  
réunissant lundi prochain  
30 Mars, à 2 heures, il lui  
sera très utile agréable  
de prendre connaissance  
de votre avis dans cette  
séance.

Veuillez agréer, M<sup>r</sup>.  
l'ass. de ma Com<sup>e</sup> distinguée  
La Secrétaire  
H. J.